



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 30 MARS 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 22 - Année 2022 - Bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Ville de CHÂTEAUBRIANT

Le trente mars 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-quatre mars 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHEL, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme GALLAND-PLUMEJAULT a donné procuration à Mme PALIERNE

M. GICQUEL a donné procuration à M. BOISSEAU

M. TRIMAUD a donné procuration à Mme CIRON

M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY

Mme PAYET a donné procuration à M. NOMARI

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET : Année 2022 - Bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Ville de CHÂTEAUBRIANT

EXPOSE

En application de l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995, concernant les opérations immobilières réalisées par les Collectivités Territoriales et certains de leurs Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, le bilan des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2022 doit faire l'objet d'une information lors du vote du Compte Administratif de la même année.

En 2022, la cession réalisée par la Ville de CHÂTEAUBRIANT, dont le détail figure dans le tableau ci-joint, représente un coût total de 51 000.00 € pour une superficie d'environ 5 100 m². Elle concerne :

- La cession du terrain à bâtir route de Saint-Nazaire, parcelle AX 39 d'une superficie de 5100 m², à la société KUHN-HUARD S.A.S. Par délibération n°2022-43 le montant de la cession de la parcelle n°AX 39 a été établi au prix de 51 000€.

En 2022, les acquisitions réalisées par la Ville de CHÂTEAUBRIANT, dont le détail figure dans le tableau ci-joint, représentent une superficie d'environ 1556 m² de patrimoine bâti et non bâti pour un coût total de 273 175 €. Il s'agit de :

- L'acquisition de la parcelle de terrain au 74 place Charles de Gaulle, parcelle BE 74 d'une superficie au sol de 15m², au Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique destiné à la cession par la ville au groupe LAMOTTE pour l'aménagement de l'îlot des terrasses. Par délibération n°2022-59 le montant de l'acquisition de la parcelle n° BE 74 d'une surface de 15m² a été établi au prix de 675 euros.
- L'acquisition de l'immeuble sis au 33 rue de Vauzelles, parcelle BE 118 d'une superficie au sol de 360 m², à Monsieur Vengeant et Madame Errard destiné à être détruit pour accueillir des aménagements hydrauliques de sécurité et de régulation afin d'améliorer le fonctionnement hydraulique du Rollard. Par délibération n°2021-87 le montant de l'acquisition de la parcelle n° BE 0118 d'une surface de 360 m² a été établi à 90 000 euros.
- L'acquisition d'un ensemble immobilier sis au 25 rue des Déportés Résistants, parcelle AC 0081 d'une superficie de 1185 m², à Monsieur Kilic et Madame Karabalik destiné à aménager une offre de stationnement qualitative et de disposer du foncier permettant de requalifier le carrefour des rues Jean Jaurès, des Déportés Résistants et du Maréchal Foch. Par délibération n°2021-88 le montant de l'acquisition de la parcelle AC 0081 d'une surface de 1181 m² a été établi à 190 000 euros.

| CESSIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA COMMUNE EN 2022 | | | | | | |
|--|-------------|------------------------|----------|------------------------------|----------|-----------------------------|
| Acquéreur | Désignation | Adresse | Cadastre | Superficie en m ² | Prix | Conditions de l'acquisition |
| KUHN HUARD | Terrain | Route de Saint Nazaire | AX 0039 | 5 100 | 51 000 € | Paie ment comptant |

| ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA COMMUNE EN 2022 | | | | | | |
|--|---------------------|--------------------------------|----------|------------------------------|----------|-----------------------------|
| Propriétaire | Désignation | Adresse | Cadastre | Superficie en m ² | Prix | Conditions de l'acquisition |
| SYDELA | Terrain | 74 place Charles de Gaulle | BE 74 | 15 | 675 € | Paie ment comptant |
| M. Vengeant et Mme Errard | Immeuble | 33 rue des Vauzelles | BE 0118 | 360 | 82 500 € | Paie ment comptant |
| M. Kilic et Mme Karabalik | Ensemble immobilier | 25 rue des Déportés résistants | AC 0081 | 1181 | 190 000€ | Paie ment comptant |

D E C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'adopter le bilan des acquisitions et cessions de l'année 2022 présenté ci-dessus.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 30 mars 2023

La secrétaire de séance,

Ilona HEBERT



Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230406-27-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2023

Publication le : 06-04-2023

Le Maire,



HUNAUULT

Le Maire,
Alain HUNAUULT


